

## **Réglementation sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages liés à leur utilisation :**

Le **Protocole de Nagoya** sur l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des Avantages découlant de leur utilisation (APA) a été adopté en 2010 lors de la 10<sup>ème</sup> Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique. Il précise le cadre international du mécanisme d'APA que les États signataires ont la responsabilité de traduire dans leur droit national.

Le Protocole de Nagoya est entré en vigueur le 12 octobre 2014 et a été ratifié par de nombreux pays, dont la France.

**L'Union Européenne** a également ratifié le protocole et adopté les règlements [UE-n°511/2014 et 2015/1866] en 2014 et 2015 relatifs au respect par les utilisateurs dans l'Union Européenne (UE) du Protocole de Nagoya sur l'APA et précisant notamment les modalités d'application concernant le registre des collections et la surveillance du respect des règles par les utilisateurs ainsi que les bonnes pratiques. **L'Union européenne dispose donc aujourd'hui d'un cadre juridique mettant en œuvre les dispositions du Protocole de Nagoya qui prévoit un certain nombre de mesures de conformité pour les utilisations de ressources génétiques et connaissances traditionnelles associées se déroulant sur le territoire de l'UE.**

La France, à l'instar de quelques Etats membres de l'UE, a décidé de réguler l'accès à ses ressources génétiques et aux connaissances traditionnelles associées. Le titre V de la **loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages** adoptée à l'été 2016 prévoit un régime national d'APA.

Les partenaires de projets financés par l'ANR entrant dans le champ d'application de cette réglementation seront amenés à fournir les justificatifs de nature à démontrer le respect de ces obligations et doivent veiller à conserver toutes les données relatives à ces ressources génétiques ou connaissances traditionnelles associées afin de pouvoir démontrer que les diligences nécessaires ont été accomplies.

Pour plus d'information :

Note de la FRB à la demande du MENESR sur le règlement européen à télécharger (MAJ nov. 2015) : [http://www.fondationbiodiversite.fr/images/documents/APA/Note\\_FRB\\_reglement\\_EU.pdf](http://www.fondationbiodiversite.fr/images/documents/APA/Note_FRB_reglement_EU.pdf)

A consulter<sup>1</sup> :

- La Clé pour comprendre l'APA de la FRB  
[[http://www.fondationbiodiversite.fr/images/stories/telechargement/fiche\\_cles\\_apa\\_web.pdf](http://www.fondationbiodiversite.fr/images/stories/telechargement/fiche_cles_apa_web.pdf)]
- Loi n°2016-1087 du 8 août 2016  
[<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033016237&dateTexte=20161019>].

---

<sup>1</sup> Le présent document est susceptible d'être mis à jour à l'occasion notamment de la publication d'une communication par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de la mise en place de l'autorité compétente mentionnée dans la loi sur la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

- Les lignes directrices pour l'accès aux ressources génétiques et leur transfert (Cirad, INRA & IRD, 2011) [<http://www.cirad.fr/publications-ressources/edition/etudes-et-documents/lignes-directrices-pour-l-acces-aux-ressources-genetiques-et-leur-transfert>]
- Les règlements de l'UE [<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32014R0511> / <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32015R1866>]
- Le Document d'Orientation 2016/C 313/01 sur le champ d'application et les obligations essentielles du Règlement 511/2014 [<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:C:2016:313:FULL&from=FR>]
- Le protocole de Nagoya [<https://www.cbd.int/abs/doc/protocol/nagoya-protocol-fr.pdf>]
- Le site internet dédié à la mise en œuvre du Protocole de Nagoya « The Access and Benefit-Sharing (ABS) Clearing House Mechanism» [<https://absch.cbd.int/>]
- Référents nationaux (focal points) ABS [<https://absch.cbd.int/countries/fr>]